Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500945-20260605-260605_1-DE

MAIRIE DE DINGE

CANTON DE COMBOURG
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Délibération n°260605_1
Domaine : 5.3 – Désignation de représentants.
Objet : Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales.

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, les Membres composant le Conseil Municipal de DINGE (ILLE ET VILAINE), régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le trente avril 2026 conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de seize à la Mairie, sous la présidence de Madame Annabelle QUENTEL, Maire.

PRESENTS : Annabelle QUENTEL Maire, Françoise HAMONOU, Adrien NOEL Maires-Adjoints, Corinne PORCHER, Stéphane DEREDEC, Régis TANGUY, Béatrice TEPHAINE, Nathalie TRUET, Hervé TESSIER, Delphine GUTIERREZ, Adeline FORTIER, Hélène BOUNIOL, Fabrice QUEMERAIS, Vincent DAUNAY, Loeïz GARDAN, Thierry LEMARCHAND Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de DIX-NEUF.

EXCUSÉS Sami OSMANE a donné pouvoir à Mme Annabelle QUENTEL
Camille LOPEZ a donné pouvoir à Madame Françoise HAMONOU
Anne LEFEUVRE, a donné pouvoir à Monsieur Adrien NOEL

Secrétaire de séance : Régis TANGUY,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

a) Composition du bureau électoral

Madame la Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Madame Corinne PORCHER, Monsieur Thierry LEMARCHAND, Monsieur Vincent DAUNAY, Monsieur Loeïz GARDAN

La présidence du bureau est assurée par Madame la Maire.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213500945-20260605-260605_1-DE

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste Annabelle QUENTEL

Madame Annabelle QUENTEL
Monsieur Sami OSMANE
Madame Françoise HAMONOU
Monsieur Adrien NOEL
Madame Hélène BOUNIOL
Monsieur Vincent DAUNAY
Madame Delphine GUTIERREZ
Monsieur Stéphane DEREDEC

Madame la Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Madame la Maire indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants.

c) Élection des délégués

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

Madame la Maire proclame les résultats définitifs :

Liste Annabelle QUENTEL 5 sièges de délégués titulaires et 3 sièges délégués suppléants

Madame Annabelle QUENTEL	déléguée
Monsieur Sami OSMANE	délégué
Madame Françoise HAMONOU	déléguée
Monsieur Adrien NOEL	délégué
Madame Hélène BOUNIOL	déléguée
Monsieur Vincent DAUNAY	suppléant
Madame Delphine GUTIERREZ	suppléante
Monsieur Stéphane DEREDEC	suppléant

Pour extrait conforme,

La Maire,